



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2013

Convocation du Conseil Municipal du 14 novembre 2013.
Sous la présidence de M. Laurent LERCH, Maire.

Etaient présents : M. Antoine EHRET, Adjoint, Mme Jacqueline SCHILDKNECHT, Adjointe, M. Raymond TROMMENSCHLAGER, Adjoint, Mme Nathalie GAERTNER-BATTMANN, Adjointe, M. Julien AST, Adjoint, Mme Eliane FARNY, Adjointe, M. Richard MORITZ, Adjoint, Mme Annie MUNCK, M. le Dr. Pierre SCHWARB, Mme Edmée BATTMANN, M. Dominique KILLHERR, Mme Marie-Thérèse GALLIOT, M. Michel WIESSER, M. Didier SANSIG, Mme Marie-Marthe KOLB, M. Norbert BEHRA, Mme Monique MANIGOLD, Mme Colette NASSANY, M. Marc BISCHOFF, M. Franck DUDDT, M. Michel BATTMANN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : Mme Kathia HAAS, M. Pierre BATTMANN, avec procuration à M. Didier SANSIG, M. Edouard RINGENBACH, avec procuration à Mme Eliane FARNY.

Etaient absents : Mme Astride BINDER, M. Roland DIETRICH.

Secrétaire de séance : M. Franck DUDDT.

--oo0oo--

L'ordre du jour adopté est :

- I. **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS (PPRI)**
- II. **FINANCES**
 1. Subventions aux associations
 2. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % de l'année 2013
 3. Régularisation d'écritures comptables (réseaux de gîtes, convention de mandat)
 4. Cotisation CAUE
 5. Conventions de captages de sources secteur forestier
 6. Convention ADAUHR)
- III. **FORET**
 1. Prévision des coupes 2014
 2. Programme des travaux 2014
 3. Tarifs forestiers 2014
- IV. **BUDGET ANNEXE « AMIS DE HOUPPACH »**

V. DIVERS.

--oo0oo--

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à cette dernière séance de l'année 2013.

Il accueille le Capitaine BAILLARD pour sceller un partenariat entre la Ville et la 3^e Compagnie du 35^e Régiment d'Infanterie. Ce régiment, basé à Belfort, Caserne Maud'Huy, compte près de 1000 soldats. Il est doté d'excellentes infrastructures et de moyens de simulation modernes.

Le Capitaine BAILLARD commande la 3^e Compagnie du régiment.

Forte de 5 officiers, 24 sous-officiers et 121 militaires du rang, elle a participé à deux campagnes en Afghanistan (2007 et 2010). Deux soldats ont été tués et plus de 13 souffrent de troubles psychiques post-opérationnels.

Actuellement, le régiment se prépare pour effectuer des manœuvres à MOURMELON et à SUIPPES. Puis, dès avril, il participera au plan Vigipirate à ROISSY.

Le Capitaine BAILLARD souligne l'importance du partenariat avec Masevaux : cultiver le lien armée-nation, impliquer la Compagnie dans la région, participer aux événements patriotiques (11 novembre, 8 mai, Libération...).

Le jumelage a été concrétisé par la remise de la médaille de la Ville au Capitaine, insigne et fanion du régiment à Monsieur le Maire.

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal, Masevaux a connu un calendrier de manifestations riche en couleurs. Le tableau automnal a envahi les rues de la ville lors de la 6^e fête de la citrouille. Malgré la pluie du dimanche, la marche au bénéfice de CARITAS et cette animation devenue phare ont drainé de nombreux visiteurs.

D'autres couleurs masopolitaines ont embelli l'exposition de Folie'Flore où les services techniques de la Ville et le CAUE ont créé une belle carte postale de l'environnement masopolitain, voire une carte d'invitation à visiter la ville.

La fête du verger, par contre, a été trop mouillée, mais les écoliers ont pu bénéficier des traditionnels ateliers animés par les services de la Ville, l'ONF, la Brigade Verte et le Club Vosgien.

Des couleurs d'un autre genre empruntées par SCARY NIGHT ont accueilli des amateurs d'un spectacle original et particulier, venus des quatre coins de la région.

Et s'il devait manquer des couleurs au tableau, les expositions de l'Espace Claude Rich et le 3^e salon du livre et de la BD l'ont magnifiquement complété.

La Municipalité a participé au 120^e anniversaire de la chorale et a réuni autour du monument aux morts une belle délégation pour la commémoration du 11 novembre. Messieurs Xavier KIEFFER et Léon HEINRICH ont confié à la Ville, non sans émotion, le drapeau de leur association des incorporés de force. La Société d'Histoire, gardien de ce drapeau, a diffusé son 23^e ouvrage de « Patrimoine-Doller » consacré aux XIV et XV^e siècles.

Les écoles maternelle et élémentaire ont tenu leur premier conseil de classe de l'année scolaire. La commission intercommunale a appréhendé les difficultés à organiser et gérer la réforme des rythmes scolaires.

La population a été invitée à prendre connaissance des économies d'énergie possibles à partir d'un diagnostic thermique. Les riverains de la rue des Gants ont été informés des travaux dans leur rue.

Des enquêtes publiques, respectivement du SCOT et du PPRI, auront lieu dès la fin de ce mois. Les dossiers sont consultables en mairie.

L'acte de donation des « Amis de Houppach » est prêt, sa signature aura lieu sous peu.

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont participé aux différentes invitations, dont celle réservée à la journée du travail à la salle polyvalente.

Il salue l'initiative des sapeurs-pompiers pour le projet « MiniAnne » organisé en collaboration avec la Comcom et destiné à former le public au 1^{er} geste de secours.

Avec Madame Nathalie GAERTNER-BATTMANN, adjointe, il a pu mesurer la vitalité du monde associatif lors de leurs différentes assemblées générales.

Le téléthon a mobilisé l'association des Cardiaques Congénitaux et les donateurs de sang. En matière de solidarité, les Philippines, touchées par leur typhon, ne peuvent être oubliées.

A quelques jours des fêtes de Noël, Monsieur le Maire a le plaisir de féliciter Monsieur Richard MORITZ pour le mariage de sa fille et Madame Kathia HAAS à l'occasion de la naissance de son bébé.

Monsieur le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à **l'appel des Conseillers**.

Il constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2013 **est approuvé à l'unanimité**.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L3221-11, Monsieur le Maire, rend compte de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil Municipal dans le cadre de la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

BUDGET PRINCIPAL

	<u>MARCHES</u>	<u>HT</u>
. TRAVAUX DE VOIRIE	8 913.64 €	ROYER Frères
. REPAS DE NOEL DES PERSONNES AGEES	6 166.00 €	TRAITEUR SIMON
. FOURNITURE DE LAMES POUR ENGINS	4 092.00 €	TECRIM INDUSTRIE
. FOURN. ET POSE ALARME DESENFUMAGE		

JUDO-CLUB	5 505.00 €	BEHRA Christophe
. FOURNITURE ARMOIRES IGNIFUGES	10 000.00 €	RSA
. TRAVAUX SANITAIRES LOGEMENT 2 ^e ETAGE IMMEUBLE 2 RUE PASTEUR	5 100.00 €	BAUMANN
. FOURNITURE TENTES ET TOILES POUR CHAPITEAUX	9 769.20 €	LOCATENTES
. REALISATION ENDUITS SUPERFICIELS	53 571.45 €	EUROVIA
. POINT A TEMPS VILLE	6 003.21 €	FEIGEL
. REFECTION ET REMISE A NEUF ORGUE DE CHŒUR EGLISE	4 490.00 €	BRAYE HUBERT
. PAVAGE ALLEES CIMETIERE	7 840.00 €	ROYER Frères
. MODIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC EN LED	5 758.51 €	EAU ET PRESTIGE

COMMANDES

HT

. ETUDE SECURITE EN TRAVERSE	6 635.00 €	ADAUHR
. FOURN.ET POSE DE GRILLES DE FERRONNERIE ARCHIVES BAT.REMPARTS	8 994.00 €	BOHLER ET CIE
.TRAVAUX CONCESSIONS ABANDONNEES	7 052.68 €	Fossoyage CHRISTOPHE
.ETUDE D'AMENAGEMENT DU SITE MAISON DU BAILLY	6 910.00 €	ADAUHR
. FOURNITURE ET INSTALLATION LOCICIEL	7 421.37 €	BERGER-LEVRAULT
. TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE	4 980.00 €	EST-SIGNALISATION

BUDGET FORET

COMMANDES

HT

. TRAVAUX D'ABATTAGE ET DEBARDAGE MECANISE	10 800.00 €	MEYER ESP.VERTS
. ABATTAGE ET DEBARDAGE PAR CABLE	30 400.00 €	HENRY

BUDGET EAU

MARCHES

HT

. TRAVAUX BRANCHEMENT EAU POTABLE 13 RUE MASON	4 150.00 €	HVTP
. FOURNITURE MARTEAU DRAGO POUR MINI-PELLE	6 150.00 €	PELMAT EST

. FOURNITURE COMPTEURS ET RADIO	5 436.00 €	VON ROLL HYDRA SA
. FOURNITURE TIMALITE POUR STATION DE NEUTRALISATION AEP	4 950.00 €	COMPTOIR AGRICOLE

BUDGET ASSAINISSEMENT

	<u>MARCHES</u>	<u>HT</u>	
. FOURNITURE FLOULENTS STEP	8 568.00 €		AQUAPOLYM
. CURAGE STEP	4 118.00 €		TREDEST
. AUTOSURVEILLANCE STEP	6 435.75 €		IRH INGENIEUR CONSEIL

TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS

I. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS (PPRI)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le PPRI agit essentiellement dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction. Il vise à limiter les dommages aux personnes, aux biens et activités soumis aux risques d'une inondation. Tous les paramètres ont été réunis pour appréhender une crue centennale de la Doller ou des de ses affluents.

Ce document est l'aboutissement d'une étude effectuée par les services de la DDT commencée il y a plus de trois ans. La Ville y a participé en apportant notamment les documents des crues historiques avec la participation du regretté René LIMACHER.

Les membres du conseil municipal réunis en commission ont pris connaissance du projet soumis à l'enquête publique. Elle a notamment relevé que la réglementation projetée remet fortement en question tout projet de réhabilitation du centre ville, notamment dans le domaine du logement et du développement commercial et touristique. Elle demande un assouplissement des règles et sollicite la déclinaison d'un autre classement pour cette zone, ainsi que l'adjonction de dispositions particulières dans le règlement. Elle a également noté que des travaux d'aménagement (ex batardeaux) pourront faire l'objet d'une révision ponctuelle de la réglementation.

Cependant la procédure de révision devra répondre à des études et autorisations préalables entraînant des délais relativement longs et incompressibles.

Elle a également mesuré la difficulté d'apprécier les différents seuils tolérés pour toute demande d'urbanisme. Des mesures de géomètres à la charge de la Ville seront nécessaires pour accompagner ces démarches.

Enfin elle propose de privilégier l'introduction de titres « Vivre avec le risque » ou « travaux et préconisations » dans le chapitre règlement pour une meilleure approche d'une démarche de prévention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet du PPRI du bassin versant de la Doller soumis à l'enquête publique.

Il demande que la réglementation applicable au secteur de Masevaux tienne compte des remarques de la commission afin de ne pas compromettre le projet de réhabilitation nécessaire du centre-ville.

Il souhaite également que les documents proposés apportent une meilleure lisibilité pour tout renseignement d'urbanisme.

II. FINANCES

1. Subventions aux associations

Madame Nathalie GAERTNER-BATTMANN, Adjointe, présente au Conseil Municipal le tableau détaillé établi par la Commission des Finances et reprenant les différentes subventions susceptibles d'être accordées aux associations au titre de l'année 2013.

Le montant total est de 62 896,27 € en cohérence avec le budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. d'augmenter le barème de référence de 2% par rapport à celui appliqué en 2012

. d'accorder les subventions suivant la répartition ci-dessous :

- Associations sportives

Athlé-Doller 2 581,00 €, Boxe Française 2 480,00 €, Doller Badminton-Club 1 987,00 €, FC Masevaux Escrime 1 165,00 €, Football-Club Masevaux 1 315,00 €, Handball-Club 3 254,00 €, Judo Ju-Jitsu 3 337,00 €, Aïkido- Castors Sportifs 913,00 €, Gym Masevaux 3 621,00 €, Gym St-Martin 2 211,00 €, Tennis- Club 1 500,00 €, Club d'Escalade 1 904,00 €, Ski-Club Vosgien 3 117,00 €, Club Nautique de la Doller 1 449,00 €

- Associations culturelles et de loisirs

Association de Pêche 443,00 €, Apiculteurs 443,00 €, Arboriculteurs 443,00 €, Volley-Club Loisirs 443,00 €, Pétanque 443,00 €, Société Philatélique 443,00 €, Castors Randonneurs 443,00 €, Société de Tir 695,00 €, Espace Claude Rich 443,00 €, Société d'Histoire 443,00 €, Amicale du Don du Sang 443,00 €, Scrabble-Club 443,00 €

- Associations patriotiques et sociales

FNDIRP 158,00 €, Souvenir Français 58,00 €, UNC Masevaux 443,00 €, UNIAT 443,00 €, Terre des Hommes 443,00 €

- Autres associations et organismes divers

Amicale des Sapeurs-Pompiers 942,00 €, Chorale Ste-Cécile 1 360,00 €, Club Vosgien 1 294,00 €, Musique Municipale 2 591,00 €, Amis de Houppach 443,00 €, les Masopolitains 768,00 €

- Subventions particulières

Association Nationale des Cardiaques Congénitaux 443,00 €, Ligue contre le cancer 342,00 €, Association des Œuvres Scolaires 1 547,90 €, Prévention routière 71,00 €, Electricité du stade 2 411,00 €, Conseil de Fabrique (conservation patrimoine orgue) 2 391,00 €, Handball-Club (carnaval des enfants) 150 €, Gym Masevaux (carnaval des enfants) 175,00 €, AGSP (participation chauffage) 4 955,00 €, Pizzakelwa 1 953,50 €, Paroisse protestante (éclairage de Noël) 150,00 €, Judo-Club (pour chauffage) 1 111,87 €.

2. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % de l'année 2013

Conformément à la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 et à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014 à hauteur de 25% de l'investissement de l'année précédente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits suivants, susceptibles d'être engagés avant le vote du budget 2014 :

Budget Principal	Budget 2013	Engagement 25 %
2111 Terrains nus	50 000 €	12 500 €
21312 Bâtiments scolaires	846 000 €	211 500 €
2151 Réseaux de voirie	196 000 €	49 000 €
238 Avance ZAC	155 000 €	38 750 €
Budget Forêt		
2117 Bois et forêt	50 000 €	12 500 €
Budget Eaux		
21531 Réseau Eau	1 385 000 €	346 250 €
Budget Assainissement		
21532 Réseau Asst	315 000 €	78 750 €.

3. Convention de mandat plate-forme de déchets verts

Par décision du 7 octobre 2013 le Conseil Municipal a accepté les termes de la convention de mandat pour la réalisation de la plateforme de déchets verts. Les écritures comptables de cette opération ne sont pas à imputer dans des comptes de la classe 2 mais de la classe 4. Or, le budget primitif n'a pas ouvert de crédits aux comptes correspondants.

Monsieur le Maire soumet au Conseil l'ouverture du compte 4581 dépenses d'investissement sous mandat et 4582 recettes d'investissement sous mandat. Les deux comptes sont budgétés pour un crédit de 84 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4. Régularisation dépenses réseaux de gîtes

La maîtrise d'œuvre et les études pour l'aménagement de gîtes, pour un montant de 21 307.07 € TTC, ont été imputées à l'article 21538 (travaux autres réseaux). Ces travaux sont restés à la phase d'études, et ne sont pas suivis de réalisation. Il y a donc lieu de transférer ces dépenses au compte 2031 « frais d'études » et d'ouvrir les crédits aux comptes suivants :

- . Recettes ; article 21538 : 21 307.07 €
- . Dépenses ; article 2031 : 21 307.07 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5. Cotisation CAUE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement organise des permanences bimensuelles à la mairie et renseigne toute demande d'urbanisme (aménagement paysager, construction bâti, rénovation, choix des couleurs). Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'appel à cotisation, pour un montant de 500 € au titre de l'année 2013/2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au CAUE et de verser la cotisation de 500 € au titre de l'année 2013/2014.

6. Concessions de captages de sources dans le secteur forestier

Les orientations du budget primitif 2013 ont adopté le principe de compenser les pertes et charges liées à l'exploitation forestière dans un secteur protégé des captages de sources d'eau potable. Une recette de 3 000 € avait été inscrite au budget forêt, prélevée sur le fonctionnement du budget eau. Ce transfert nécessite une délibération du Conseil Municipal sur la base de la convention ci annexée.

De même, il est prévu d'appliquer une redevance pour l'occupation et le gel d'un secteur communal des captages des sources communales par la régie de l'eau. Son calcul est calqué sur les bases de la convention des sources souscrite avec l'UGECAM. Une participation de 15 000 € est inscrite au budget de l'eau au bénéfice du budget principal. Cette charge est déjà comprise dans le paramètre du calcul du prix de l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces conventions et autorise les transferts de charges.

7. Convention ADAUHR

La convention de conseil et d'assistance gratuits proposée par l'ADAUHR arrive à échéance.

Monsieur le Maire propose au Conseil de la renouveler pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

III. FORET

Monsieur Julien AST, Adjoint, expose au Conseil la nouvelle formule adoptée pour la commercialisation du bois de chauffage. Les bois seront débardés sur une plateforme près des services techniques pour être façonnés en stères ou toises. Les accès en forêt sont ainsi réduits et la surveillance renforcée.

Le bois de service accordé aux bûcherons actifs et retraités sera mutualisé par la Comcom et attribué au prorata de l'activité de la main-d'œuvre forestière par commune.

1. Prévision des coupes 2014

Monsieur Michel WIESSER soumet au Conseil Municipal l'approbation des prévisions des coupes établies par les services de l'ONF après avis favorable de la commission des forêts. Ce programme 2014 prévoit la production de 5 599 m3 dont 450 m3 de report 2013.

Bois d'œuvre résineux :	3 178 m3
Bois d'œuvre feuillus :	233 m3
Bois d'industrie	1 006 m3
Bois de chauffage	210 m3
Volume non façonné	972 m3
Coupes en vente sur pied	692 m3.

Les recettes estimées à 262 510 € couvriront les dépenses d'exploitation chiffrées à 162 264 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les prévisions de coupes 2014 présentées.

2. Programme des travaux 2014

La commission des forêts soumet au Conseil Municipal le programme des travaux estimé à 40 300 € HT, comprenant la sylviculture (8 250 €), les travaux d'entretien des équipements (5 750 €), les travaux de maintenance (2 700 €) les travaux accueil touristique (4 800 €), les travaux cynégétiques (18 800 €). Honoraires ONF estimés à 1 800 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'accepter ce programme 2014
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis des travaux et les conventions de maîtrise correspondants.

3. Tarifs forestiers 2014

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs forestiers suivants :

Type de produits	Propositions tarifs 2014 HT
15 stères au Rossberg	35 € - soit 2,30 €/stère
15 stères au Sudel	35 € - soit 2,30 €/stère
15 stères à l'Allmend	60 € - soit 4,00 €/stère
stère façonné non livré	50 € soit 200€ la toise
stockage	0.10 €/m3/mois
transport	0.70 €/m3/km

IV. BUDGET ANNEXE DOMAINE « AMIS DE HOUPPACH »

La gestion comptable des opérations liées à la gestion de l'ensemble du site « les amis de HOUPPACH » reçu par la Ville par donation de l'association « les Amis de Houppach », correspond à une activité dite « commerciale ». La gestion de la TVA nécessite des écritures comptables particulières, comparables aux budgets annexes de la forêt, de l'eau ou de l'assainissement.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la création au 1^{er} janvier 2014 d'un budget annexe « domaine amis de Houppach ». Les écritures comptables en cours et jusqu'au 31 décembre 2013 relatives à cette opération, seront imputées et avancées par le budget principal.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité la création au 1^{er} janvier 2014 du budget annexe relatif à la gestion et l'exploitation du domaine reçu par la Ville par donation de l'association « les amis de Houppach qui sera dénommé budget annexe « DOMAINE AMIS de HOUPPACH ».

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites aux budgets 2014 et suivants de ce budget annexe.

V. DIVERS

1. Le Pôle-Energie du Pays Thur-Doller organise une exposition éco-home jusqu'au 20 décembre à l'Espace Pôle-Energy à CERNAY.

2. Commémoration de la Libération

Toute la population est invitée à accompagner les libérateurs lors des festivités du 24 novembre. Une section de la 3^e Compagnie du 35^e Régiment d'Infanterie sera présente aux côtés de la musique, des sapeurs-pompiers, de la chorale, des anciens combattants et une troupe de figurants avec équipement de la dernière guerre.

3. Félicitations à M. le Dr. Pierre SCHWARB pour sa participation au Championnat de France Cycliste des Elus.

4. Festivités de Noël :

*Lancement des illuminations le vendredi 29 novembre à 18 h.
Concert de l'Avent le 8 décembre à l'église St-Martin.*

5. Le bâti des associations

*Les difficultés rencontrées par certaines associations à pouvoir gérer leur bâti sont de plus en plus pénalisantes pour la pérennité de leur activité.
L'application de nouvelles normes est un élément déterminant.*

Avant d'inviter l'ensemble du Conseil au verre de l'amitié, Monsieur le Maire annonce officiellement sa décision de se présenter pour un second mandat de maire avec une « liste rajeunie ».

Il clôt la séance à 22 h.

Fait à MASEVAUX, le 25 novembre 2013

Le Maire :

Laurent LERCH

